EXCLUSIF. Emmanuel Macron sur la fin de vie : « Avec ce texte, on

regarde la mort en face »



Article rédigé par La Croix, le 11 mars 2024

Source [La Croix] : Entretien Soins palliatifs, euthanasie, suicide assisté... Le président de la République Emmanuel Macron a accordé un entretien exclusif à La Croix et Libération (\*). Il dévoile le projet de loi sur la fin de vie qui sera débattu avant cet été 2024.

La Croix – Libération : Le projet de loi sur la fin de vie va-t-il ouvrir l'accès à l'aide active à mourir et sous quelle forme : euthanasie ou suicide assisté ?

Emmanuel Macron: Les mots ont de l'importance et il faut essayer de bien nommer le réel sans créer d'ambiguïtés. Cette loi, nous l'avons pensée comme une loi de fraternité, une loi qui concilie l'autonomie de l'individu et la solidarité de la nation. En cela, elle ne crée, à proprement parler, ni un droit nouveau ni une liberté, mais elle trace un chemin qui n'existait pas jusqu'alors et qui ouvre la possibilité de demander une aide à mourir sous certaines conditions strictes.

Comment avons-nous procédé pour en arriver là ? Nous nous sommes appuyés sur l'avis du Comité consultatif national d'éthique (CCNE) et sur les travaux de la Convention citoyenne. De manière très pragmatique, nous avons consulté les patients, les familles, les équipes soignantes, la société pour constater que la <u>loi Claeys-Leonetti</u>, qui fixe le cadre légal actuel, avait conduit à beaucoup d'avancées mais ne permettait pas de traiter des situations humainement très difficiles. On peut penser aux cas de patients atteints d'un cancer au stade terminal qui, pour certains, sont obligés d'aller à l'étranger pour être accompagnés. Il fallait donc aller plus loin.

## Lire la suite

11/03/2024 01:00